

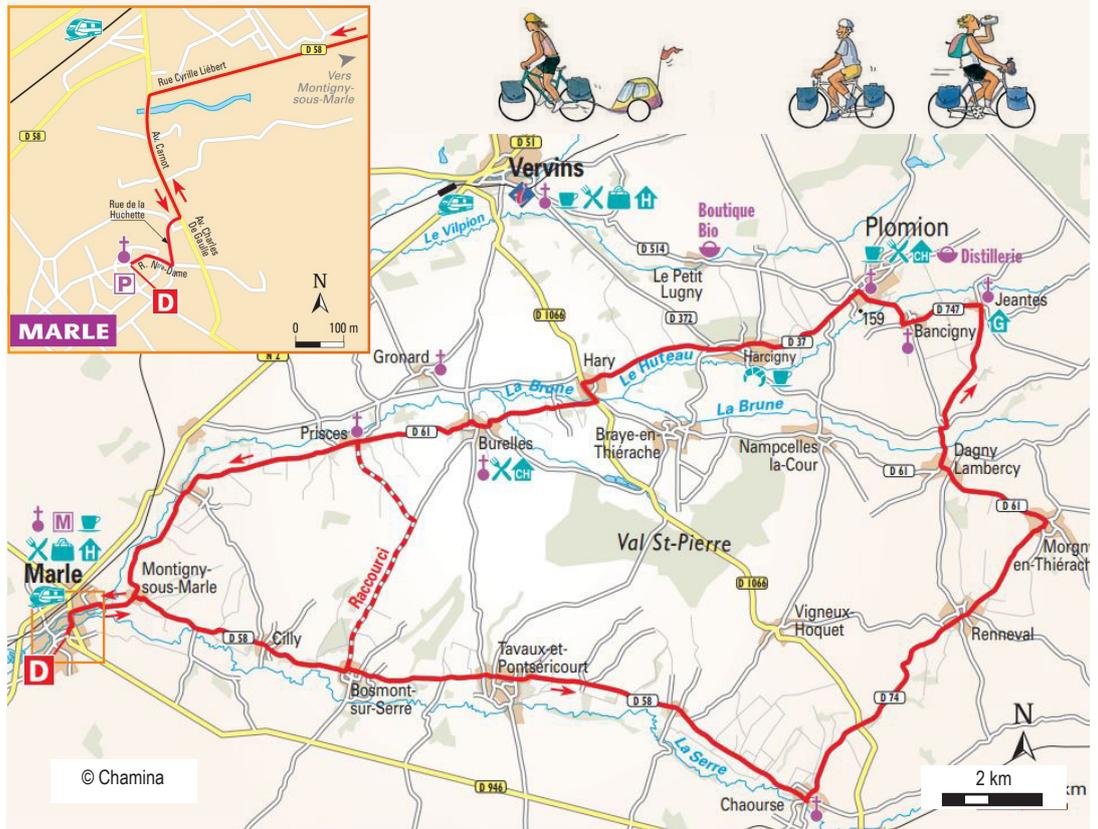


# La Brune et la Serre

À VÉLO AU PAYS DES ÉGLISES FORTIFIÉES



- **Durée :** 6 h
- **Longueur :** 60,8 km
- **Altitude mini :** 79 m
- **Altitude maxi :** 218 m
- **Balisage :** Aucun



En chemin, l'église fortifiée de Plomion

## INFOS TOURISTIQUES :

Office de tourisme du Pays de Thiérache  
Tél. : 03 23 91 30 10

## CRÉATION DU PARCOURS :

Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aisne et Département de l'Aisne



Cette fiche est extraite du site [www.randonner.fr](http://www.randonner.fr) le portail de la randonnée dans l'Aisne.



Rejoignez notre communauté de randonneurs sur [www.facebook.com/jaime.aisne](http://www.facebook.com/jaime.aisne)

## SUR LE PARCOURS

- ★ Marle, très ancien village : musée des Temps barbares, église Notre-Dame (12<sup>e</sup> s.)
- ✿ Parc et jardin du château à Bosmont-sur-Serre
- ✚ Églises fortifiées remarquables de Chaourse, Jeantes, Bancigny, Plomion, Burelles, Gronard (hors circuit) et Prisces

## À PROXIMITÉ

- ★ Parfondeval, labellisé «Plus Beaux Villages de France»
- ✿ Forêts domaniales de Marle et du Val Saint-Pierre

Les rivières la Brune et la Serre se rejoignent à Marle après avoir irrigué de verdoyants villages. Tout au long du circuit, c'est un festival des plus belles églises fortifiées de Thiérache, entre bocage et prairies verdoyantes.

**Accès au départ :** Depuis Laon ou Vervins, gagner Marle par la Nationale 2. Le départ se situe à l'Église Notre-Dame (parking gratuit rue Lalouette ou l'une des rues adjacentes).

**Communes traversées (et bifurcations) :** Marle (rue Notre-Dame, avenue Carnot, puis rue Cyrille Liébert / D 58), Montigny-sous-Marle, Cilly, Bosmont-sur-Serre, Tavaux-et-Pontséricourt, hameau d'Agnicourt, hameau de Séchelles, Chaourse (D 74), Renneval, Morgny-en-Thiérache (D 61), Dagny-Lambercy (D 616), Jeantes (D 747), Bancigny, Plomion (D 37), Harcigny, Hary (D 966 puis direction Burelles), Burelles (rue du Ponceau, D 51/rue du Roulier, rue de

la Fontaine, rue de l'Église / D 61), Prisces, Rogny (100 m après l'église, bifurquer à gauche sur la route «sauf riverains»), Montigny-sous-Marle (rue des Moutons puis D 58), Marle (D 946 / avenue Charles de Gaulle puis rue Desains).

**Raccourci (-37 km, -3 h 30) :** À Bosmont-sur-Serre, prendre la D 51 en direction de Prisces pour rejoindre le circuit principal.

**Difficultés :** Parcours réservé à des cyclistes expérimentés du fait de sa longueur et de sa dénivelée importante. Prenez garde au moment de franchir la D 966 (à deux reprises).

## LES ÉGLISES FORTIFIÉES DE THIÉRACHE

Bâties dans l'Aisne et dans les Ardennes entre 1550 et 1700, les églises fortifiées constituent l'un des symboles de la Thiérache. Installées sur un point haut, ces églises servaient de refuge aux habitants régulièrement assaillis par soldats et mercenaires. Flanquées de tours et pourvues de meurtrières, elles étaient protégées par des murs très épais. Leur aspect austère est adouci par les motifs décoratifs, quadrillages, cœurs et croix, formés par les briques de leurs murs. En photo : l'église fortifiée Saint-Nicolas de Bancigny et ses deux grosses tours circulaires.

